

Qu'est-ce que le CNPF ?

Le Centre National de la Propriété Forestière est un établissement public qui a pour principale mission de conseiller les propriétaires forestiers privés et de les sensibiliser à la gestion durable. Il en existe une délégation dans chaque région, le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF).

Savoir-faire :

- Compétences techniques pour répondre à vos questions sur la forêt,
- Conseils pour améliorer la gestion de votre propriété,
- Agrément des Plans Simples de Gestion

Qu'est-ce que la Chambre d'Agriculture ?

Dans le cadre du Service Régional « Valorisation du Bois et Territoire », mis en place en 2017, la Chambre d'Agriculture 04 assure notamment une mission de conseil et d'information des propriétaires forestiers : promotion des outils de gestion durable des forêts, vulgarisation (...). L'action de la Chambre d'Agriculture 04 concerne plus spécifiquement les agriculteurs propriétaires forestiers du département et s'inscrit dans un étroit partenariat avec le CRPF.

COORDONNÉES

Centre Régional de la Propriété Forestière

97, boulevard Gassendi
04000 DIGNE LES BAINS
stephane.nalin@crpf.fr
06.75.69.61.63

Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute-Provence

66, boulevard Gassendi - CS90117
04995 DIGNE LES BAINS CEDEX9
nmilesi@ahp.chambagri.fr
04.92.30.57.91

Action soutenue
financièrement par



INVITATION

Vendredi 21 septembre 2018
De 9h à 12h à Jausiers (04)



Comment gérer durablement sa forêt en combinant production de bois et ressource pastorale ?

Visite d'un chantier forestier en cours

Rencontre avec le gestionnaire forestier
Olivier CHANDIOUX



Participation gratuite
et inscription possible

Par téléphone : 06.75.69.61.63 (CNPF) /
04.92.30.57.91 (CA04)

Par courriel : stephane.nalin@crpf.fr
nmilesi@ahp.chambagri.fr

Plus d'information sur
www.cnpf.fr/paca/

<https://paca.chambres-agriculture.fr/nos-services/reglementaire/foret/>

En partenariat avec la
Chambre d'Agriculture des
Alpes de Haute-Provence



Création graphique : Karine Girault
Crédit photo : CRPF PACA © CNPF et CA04



Description du sujet...

Le CRPF et la Chambre d'Agriculture vous présenteront la genèse de ce projet et en quoi il peut servir d'exemple, notamment pour des propriétaires agriculteurs soucieux de concilier production de bois et ressource pastorale (: références techniques, règles à respecter dans le cadre d'opérations sylvopastorales).

Cette présentation sera aussi l'occasion de rappeler la réglementation des coupes de bois dans le département et les intervenants pouvant vous accompagner dans vos diverses démarches.

Le gestionnaire en charge de ce chantier vous exposera le suivi de l'opération. Il évoquera aussi la valorisation des bois (débouchés possibles pour la ressource bois du territoire).

Les propriétaires seront également présents pour partager avec vous leur expérience. Ils pourront notamment vous parler de l'intérêt d'un document de gestion.

L'opération en cours est portée par « l'Association Syndicale Libre de Jausiers ». Pour de petits propriétaires, le regroupement via notamment une ASL, peut souvent permettre de faciliter la mise en œuvre d'opérations sylvopastorales. Cette initiative et ses avantages vous seront également présentés lors de cette rencontre.



Programme Déroulement de la visite

N'oubliez pas de prendre des chaussures de marche et une tenue adaptée à la forêt. Pour ceux qui le peuvent, prévoir un véhicule adapté aux pistes forestières.

- **8h45 - 9h - Accueil des participants au lieu de rendez-vous.**
- **9h - 12h - En forêt (5 minutes en voiture depuis le point de rdv)**
 - **Présentation de l'opération issue d'une animation conjointe CRPF, Chambre d'Agriculture en 2017.**
 - **Visite du chantier en cours (*volet sylvicole / volet sylvopastoral*). Intervention du gestionnaire.**
 - **Visite d'un ancien chantier sylvopastoral à proximité pour visualiser le devenir d'un peuplement.**

[Lieu de Rendez-vous](#) : Parking situé à l'intersection « RD900/route de la Frache », juste après le pont, en direction de l'ancienne usine « Teknoparke ».

